Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 029-242900660-20260602-2026060208-DE

Pays Fouesnantais
Communauté de Communes

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 JUIN 2026**
**A L'HOTEL COMMUNAUTAIRE**
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 08**

L'an deux mille vingt-six, le deux juin, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, légalement convoqué le 27 mai 2026, s'est réuni à l'Hôtel communautaire (salle du conseil) sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF.

La séance commencée à 18 h 30 s'est terminée à 19 h 20.

Cindy BACCON a été élue secrétaire de séance.

| *Bénodet* | *Clohars-Fouesnant* | *Fouesnant* | *Gouesnac'h* | *La Forêt-Fouesnant* | *Pleuven* | *Saint-Evarzec* |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Présents** | | | | | | |
| Anne BOURBIGOT<br>Elisabeth VAN HORNE<br>Mathieu CHUTO<br>Steven BEGOS | Arnaud GUYADER<br>Morgane GUENNOU<br>Philippe GOMEZ | Bruno MERRIEN<br>Cécile TABARLY<br>Laurent LE CAIN<br>Laure CARAMARO<br>Roger LE GOFF<br>Christine JAN<br>Alain GOSSET<br>Cindy BACCON<br>Jean-Michel PIGUEL LOZAC'H<br>Catherine LE FLOCH<br>Vincent ESNAULT | Séverine COSQUERIC<br>Pierre-Yves GUILLERMOU<br>Béatrice NEDELEC<br>Adrien de TONQUEDEC | Marie-Françoise COSQUERIC<br>David RIVIERE<br>Marie LATTANZIO<br>Patrick PERES<br>Daniel GOYAT | David DEL NERO<br>Corinne MARTIN<br>Mona CASELLINO | René ROCUET<br>Céline SIMONOU<br>Serge SINOU<br>Anne LAVILLONNIERE<br>Michel GUEGUEN |
| **Absents excusés** | | | | | | |
| Stéphane MOREL (procuration à Anne BOURBIGOT) | | | | | Laurent FRANCHETEAU (procuration à Corinne MARTIN) | |
| **Nombre de conseillers présents** | | | **35** | **Nombre de conseillers votants** | | **37** |

## COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CIID)

Par délibération du 23 septembre 2011, le conseil communautaire a créé une Commission Intercommunale des Impôts Directs, chargée de participer à la désignation des locaux types à retenir pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux et biens divers assimilés et de donner un avis sur les évaluations foncières de ces locaux proposées par l'administration fiscale.

Cette commission est composée de 11 membres à savoir :
- le Président de la CCPF (ou un vice-président délégué),
- 10 commissaires titulaires (et 10 suppléants).

Pour permettre à la Direction Départementale des Finances Publics de les désigner, la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais doit, sur proposition des communes membres, dresser une liste composée des noms :
- de 20 personnes susceptibles de devenir commissaires titulaires,
- de 20 autres personnes susceptibles de devenir commissaires suppléants.

Envoyé en préfecture le 03/06/2026
Reçu en préfecture le 03/06/2026
Publié le
ID : 029-242900660-20260602-2026060208-DE

Ces personnes doivent remplir les conditions édictées au 3ème alinéa du 1 de l'article 1650 du code général des impôts (être français ou ressortissants d'un état membre de l'Union Européenne ; avoir au moins 18 ans ; jouir de leurs droits civils ; être inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres ; être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission).

La durée du mandat des commissaires est la même que celle de l'organe délibérant de l'EPCI.

Conformément à l'article 1650 A du CGI, la liste a été établie sur proposition des communes membres de l'EPCI, elle a été remise en début de séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité (un vote contre : Vincent ESNAULT), décide :

➔ d'approuver la liste des personnes proposées en qualité de commissaires titulaires et commissaires suppléants appelés à siéger au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus pour copie conforme, et certification du caractère exécutoire de la délibération.

**Roger LE GOFF**

COMMUNAUTE de COMMUNES du Pays Fouesnantais 11, Espace Kerourgué CS31046 - 29170 FOUESNANT

Président